

CAHIER DES CHARGES INITIAL ET CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Fonction	
Département / section	
Faculté	

Taux d'activité	
Titre exigé	

Taux d'activité :	
Enseignement :	
Recherches :	
Charges administratives :	

Entrée en fonction :		ou date à convenir.									
Traitement :	Classe		à		(Sfr		à), selon barème dès janvier		le maximum est atteint en 22 échelons.

Documents à déposer :	<input type="checkbox"/> Curriculum vitae en		exemplaire(s).
	<input type="checkbox"/> Liste des publications, en tête de laquelle le candidat voudra bien indiquer les 5 ou 6 publications qui lui paraissent les plus représentatives de ses travaux.		
	<input type="checkbox"/> Une photocopie certifiée du diplôme le plus élevé obtenu par le candidat, ou une attestation de l'institution qui l'a délivré.		
	<input type="checkbox"/> Autres :		

Candidature :	La candidature et les documents doivent parvenir à l'adresse suivante :	
	avant le	

Prévoyance sociale : Les enseignant-e-s de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié-e-s à la Caisse de prévoyance CPEG (Etat de Genève)

Date et signature du responsable hiérarchique

NB :

1. L'université garantit l'égalité des femmes et des hommes. Elle encourage la parité dans les fonctions représentatives et de responsabilité. A cette fin, elle prend les mesures adéquates en faveur du sexe sous-représenté.
2. Le présent cahier des charges sera défini plus précisément d'entente avec la personne retenue.
3. Ce document ne saurait en aucun cas être considéré comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement